Zeitschrift: Générations

Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif

Band: - (2019)

Heft: 108

Artikel: Les institutions pour handicapés face au défi du vieillissement

Autor: Rein, Frédéric

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-906005

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les institutions pour handicapés

Les foyers spécialisés doivent aussi évoluer avec une population qui vit toujours plus longtemps. Comment s'adaptent-ils? La tâche est parfois difficile.

e n'est un secret pour personne: le XXI^e siècle est incontestablement placé, en Suisse, sous le signe du vieillissement démographique. Une réalité qui nécessite des adaptations sociétales dans de nombreux secteurs, y compris dans les institutions pour personnes en situation de handicap. Comment ces établissements s'adaptent-ils à l'avancée en âge de leurs résidants qui, grâce aux progrès de la médecine, ont aussi vu leur espérance de vie s'allonger? Nous avons posé cette question à plusieurs responsables d'institutions romandes...

Première escale. Le Foyer Les Fontenattes, à Boncourt (JU), qui accueille des personnes ayant des déficiences intellectuelles profondes. «La plupart de nos résidants nous rejoignent au début de l'âge adulte, pour y rester toute leur vie, explique Jean-François Deschamps, son directeur. Notre foyer est donc leur « chezsoi», et nous faisons tout pour qu'ils puissent vieillir là au mieux, sans devoir subir de rupture.» Concrètement, cet établissement jurassien a mis en place une série de formations internes dans le but de garantir aux résidants âgés le confort nécessaire. «Nos collaborateurs ont aussi bien été formés dans la manutention des personnes qu'en matière d'alimentation, notamment sur la nécessité de faire durer les repas s'il y a un problème de déglutition», détaille le directeur. Dans un même temps, la durée des sorties a diminué pour les personnes les plus vulnérables, les espaces ont été réaménagés et le mobilier changé, «On a cassé des cloisons pour agrandir des salles de bain, changé les tables, afin que les fauteuils roulants passent dessous, ainsi que les lits, dont la hauteur est désormais réglable», poursuit Jean-François Deschamps, évoquant aussi l'apparition de moyens auxiliaires,

comme des déambulateurs et des lève-personnes.

PLUSIEURS GENRES D'ADAPTATION

Même discours à la Cité du Genévrier, établissement de Saint-Légier (VD) qui appartient à la Fondation Eben-Hézer. «Il y a huit ans, nous avons développé une structure permettant d'accueillir à la journée les personnes handicapées âgées, note Marielle Jacquier, responsable de cette thématique au sein de cet établissement. En parallèle, nous avons mis en place des mesures auxiliaires grâce au concours de nos ergothéra-

«La plupart de nos résidants nous rejoignent à l'âge adulte »

JEAN-FRANÇOIS DESCHAMPS,
DIRECTEUR DU FOYER DES FONTENATTES (JU)



peutes.» Notamment l'installation de lève-personnes dans les salles de bain, de tables de change pour les ceux n'étant plus autonomes en matière de soins ou encore d'un système d'alarme quand une personne quitte sa chambre durant la nuit. «Mais au-delà de tous les aménagements matériels, il est indispensable de se concentrer sur l'essentiel: un accompagnement tenant compte de leur rythme, de leurs besoins et de leurs souhaits», insiste Marielle Jacquier.

Un virage qu'a également pris

le Foyer Handicap, à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, qui offre aux personnes en situation de handicap physique des lieux de vie adaptés et des possibilités d'occupation professionnelle protégée. «Certains de nos ateliers occupationnels ont changé de thématique pour mieux coller aux besoins et aux envies de nos pensionnaires, passant, par exemple, de l'informatique à la gym douce ou à la cuisine en groupe, souligne Nicolas Jaccard, son directeur. Leurs horaires ont aussi été décalés, afin de migrer de la soirée vers l'après-midi. S'agissant des séjours de vacances, leur distance et leur durée ont été limitées pour diminuer la fatigue. Les horaires des ateliers de travail commencent également plus tard pour les seniors, à 10 heures au lieu de 8 heures. » Quid des infrastructures? « Nos locaux sont déjà bien pensés, notamment grâce à des espaces importants et à l'absence de baguettes sur les seuils des portes, répond Nicolas Jaccard. Peut-être manque-t-il un peu de place, afin que les fauteuils roulants, plus larges qu'avant, puissent se croiser, mais on s'en accommode plutôt bien.»

LES LIMITES DU SYSTÈME

Tous les responsables des établissements approchés soulignent la nécessité d'engager davantage de personnel pour répondre au vieillissement de leurs résidants, mais aussi les limites auxquelles ils sont confrontés. «Comme notre structure n'est pas médicalisée, nous risquons d'être confrontés, à l'avenir, à des situations compliquées si nos pensionnaires âgés devaient avoir besoin de soins médicaux importants, atteste Michèle Antille, responsable éducative à la Fondation broyarde en faveur des personnes en situation de handicap de La Rosière, à Estavayer-le-Lac (FR), qui s'est également dotée d'un centre de jour réservé à ses aînés. Il

face au défi du vieillissement

Tous s'accordent sur un point: la nécessité d'engager davantage de personnel pour répondre au vieillissement des résidants. Avec les limites, dans la prise en charge, liées aux soins médicaux importants.

n'est pas évident pour eux d'intégrer un home non spécialisé, c'est pourquoi nous collaborons avec les soins à domicile. Cela dit, en termes de politique institutionnelle, comme chaque personne vieillit différemment, se projeter dans le futur reste compliqué. La flexibilité est donc de rigueur.»

Des propos corroborés par Marielle Jacquier: «En cas de démence importante, par exemple, nos pensionnaires peuvent difficilement être intégrés dans un home traditionnel. Du coup, nous les hospitalisons généralement un moment, avant de les reprendre chez nous.» Une sorte de «bricolage» auquel est aussi contraint Jean-François Deschamps, qui a étoffé son service médical pour aider au quotidien les éducateurs et a mis en place, depuis

quatre ans, un partenariat avec une équipe mobile de soins palliatifs. « Nous collaborons aussi étroitement avec les hôpitaux, nos éducateurs se

« Chaque personne vieillit différemment, se projeter reste compliqué »

> MICHÈLE ANTILLE, RESPONSABLE ÉDUCATIVE

rendant en milieu hospitalier pour rassurer nos résidants, indique-t-il. Ensuite, quand ils vont mieux, ils reviennent dans notre institution.»

Ne faudrait-il dès lors pas plutôt avoir une structure médicalisée au sein même des institutions? Ou créer des structures intercantonales, comme le suggèrent certains? A moins de développer des unités spéciales dans les homes classiques, ou, plus simple-

ment, de permettre l'interven-

tion d'une unité hospitalière à l'intérieur des institutions?
Les projets d'envergure portés par L'Espérance, à Etoy (VD), et Perceval, à Saint-Prex (VD), qui prévoient de toutes

nouvelles structures, encore mieux adaptées au vieillissement, incarnent-ils les modèles du futur? Les interrogations sont nombreuses. Reste à trouver de vraies réponses, capables de dessiner un avenir harmonieux pour les seniors en situation de handicap.